



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES

Le Conseil pour l'Education et le Développement (COPED en sigle) informe le public qu'il procédera à la vente aux enchères de quatre véhicules se trouvant à son siège social sis Avenue Pierre Ngendandumwe N° 32.

Caractéristiques des véhicules mis en vente et conditions de vente

No	Désignation	Marque	Plaque	Année de fabrication	Dédouané	Montant de la caution de soumission (en FBU)
1.	Véhicule	TOYOTA HILUX	D 064AIT	2010	Non	10 000 000
2.	Véhicule	TOYOTA HILUX	D 271 AIT	2011	Non	10 000 000
3.	Véhicule	TOYOTA HILUX	A 017 AIT	2010	Non	10 000 000
4	Véhicule	TOYOTA JEEP	B 396 AIT	2011	Non	10 000 000
5	VEHICULE	TOYOTA HILIX	E329AIT	2016	Non	10 000 000
6	VEHICULE	TOYOTA LAND CRUISER	B266AIT	2009	Non	10 000 000

Ces véhicules sont vendus à l'état où ils se trouvent. La visite de ces véhicules à vendre pourra être effectuée tous les jours ouvrables **du 17/03/2025 au 19/03/2025 de 8h00 à 17h00.**

La vente aux enchères aura lieu **le 21/03/2025 à partir de 10h00 au siège de COPED sis Avenue Pierre Ngendandumwe N° 32.**

Chaque soumissionnaire devra se présenter muni d'une enveloppe sous pli fermé, constituée d'une caution de soumission sous forme de chèque certifié au nom de COPED

f

ou d'un bordereau de versement du même montant égal au montant demandé pour le véhicule de son choix, et l'offre de prix pour le véhicule préféré. Cette enveloppe sera présentée au président de la commission de vente aux enchères le jour-même.

Le soumissionnaire qui n'aura pas présenté la preuve de cette caution constituée ne sera pas autorisé à participer à la vente.

Le soumissionnaire gagnant disposera d'un délai maximum de cinq jours calendaires pour s'acquitter du montant restant dû, faute de quoi il sera déchu de plein droit et on fera appel au soumissionnaire suivant.

La caution du soumissionnaire gagnant qui n'aura pas payé dans les délais ci-haut indiqués ne sera pas restituée ;

Le montant correspondant au solde du prix de vente déduit de la caution sera versé sur le compte N° 70150550003, ouvert à la BBCI au nom de COPED/FONCTION.

Pour plus d'informations, appeler au 22244627/77585976/79319341.

Note : Le COPED applique le principe de « Tolérance zéro » à la fraude et à la corruption. Pour toute dénonciation, téléphonez au 61 562 368.

Fait à Bujumbura, le 07/03/2025

Pour le COPED,

Abbé Gratién NIYUHIRE,

Directeur National

